

# INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE MÉDICAMENTEUSE AVEC HOSPITALISATION

---



Hôpitaux  
Universitaires  
Genève

# IVG médicamenteuse

---

Lors de votre première consultation, suite à une échographie et une prise de sang, vous avez reçu des explications concernant l'interruption volontaire de grossesse (IVG) médicamenteuse à l'hôpital. Cette brochure vous informe sur le déroulement de votre IVG et des différents contrôles prévus.

## Qu'est-ce qu'une IVG médicamenteuse ?

Elle résulte de la prise de deux médicaments – le Mifégyne et le Cytotec – qui entraîne un arrêt de la grossesse. Elle peut être pratiquée jusqu'à la 10<sup>e</sup> semaine de grossesse.

### Le Mifégyne

Il s'agit d'un médicament anti-hormonal qui provoque l'interruption de la grossesse en bloquant la production de progestérone.

### Le Cytotec

Ce médicament, provoquant l'expulsion de la grossesse, entraîne des contractions de l'utérus qui sont douloureuses ainsi que des saignements. Dans certains cas, il peut aussi provoquer des diarrhées.

Toutefois, dans 5% des situations, certaines grossesses se poursuivent. Selon les situations, deux possibilités existent : la prise d'une deuxième dose de Cytotec® ou la réalisation d'une procédure d'aspiration effectuée sous anesthésie générale.

### Des antalgiques

Ils vous sont également prescrits afin de diminuer les douleurs. Il est important de signaler à l'équipe l'intensité de votre inconfort et de vos douleurs (voir page 10).

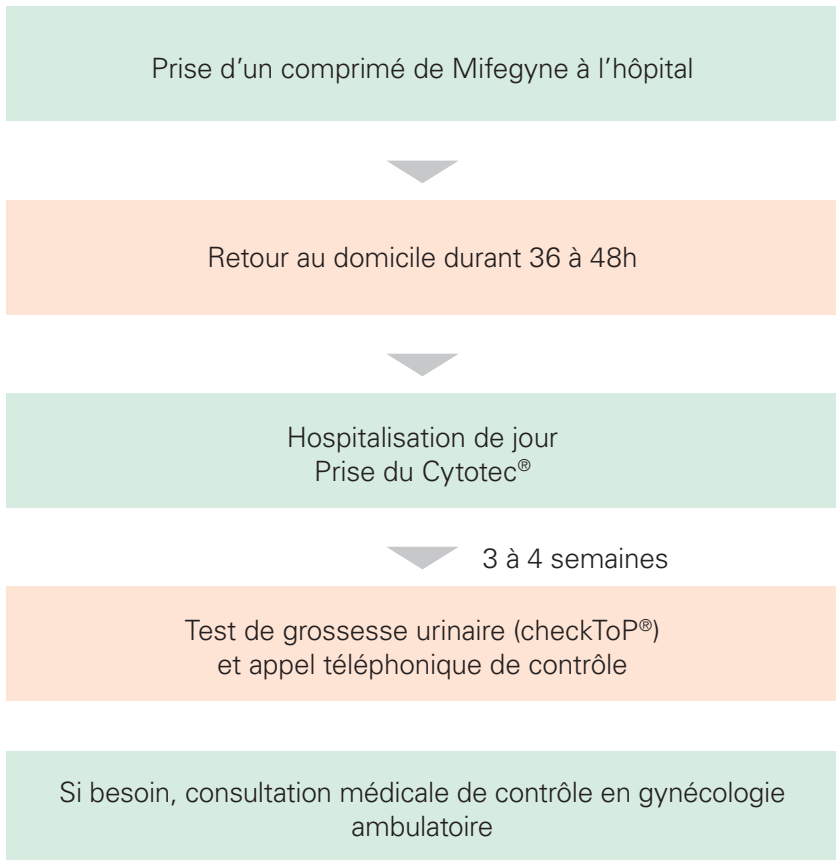
### Précautions particulières

Afin d'éviter des saignements, potentiellement importants, vous devez renoncer à voyager en avion pour des trajets de plus de deux heures dans les trois semaines qui suivent l'IVG.

## + INFO

N'hésitez pas à contacter l'Unité de santé sexuelle et planning familial (USSPF : Bd de la Cluse 47, 1205 Genève) en cas de tristesse ou de besoin de soutien moral ou de vous confier ☎ 022 372 55 00. Les consultations sont confidentielles et gratuites. Le ou la conjointe est également bienvenue.

### Comment se déroule-t-elle ?



# Les étapes

---

## Étape 1: la prise de Mifégyne à la consultation ambulatoire

L'IVG commence avec la prise du Mifégyne® à l'hôpital. Il n'est pas nécessaire d'être à jeun. Il est même préférable de prendre votre déjeuner avant de venir. Si vous avez des nausées, prenez le médicament anti-vomitif prescrit à votre première consultation et informez-en l'infirmière ou l'infirmier.

### La prise du traitement

Lors de votre rendez-vous, vous prenez le comprimé de mifégyne et le ou l'infirmière vous informe sur le déroulement de votre prochaine journée à l'hôpital dans 36 à 48 heures et des différents contrôles prévus.

Vous discutez ensemble des divers moyens de contraception, elle ou il répond à vos questions et vous donne tous vos rendez-vous. Un soutien et un suivi psychologique vous sont également proposés.

Si vous avez opté pour une contraception de courte durée (pilule, patch ou anneau), l'infirmière ou l'infirmier vous remet un test de grossesse urinaire (checkToP®) et vous explique le déroulement de la consultation téléphonique de contrôle.

### À quoi devez-vous être attentive au retour à domicile?

Vous pouvez continuer à pratiquer vos activités quotidiennes comme d'habitude. Il n'y a pas de contre-indications.

Dans de rares cas, des effets secondaires comme des saignements, des vomissements et des douleurs au niveau du bas-ventre peuvent se manifester suite à la prise du médicament.

En cas de vomissement dans les deux heures qui suivent la prise du médicament, recontactez immédiatement l'équipe infirmière du service.

### + INFO

La pose d'un Implanon® est possible le jour de la prise du Mifégyne ou 3 à 4 semaines plus tard.



## ATTENTION

Ne prenez en aucun cas de l'acide acétylsalicylique (Aspirine® ou Aspégic®), car il favorise les saignements.

### Étape 2: la prise de Cytotec® et la surveillance

Vous vous rendez à l'hôpital de jour le matin. Une personne de votre entourage doit venir vous chercher en fin d'après-midi. Si vous habitez seule, prévoyez d'être accompagnée par une personne disponible pour la soirée et la nuit qui suivent l'hospitalisation.

#### **Avant de quitter votre domicile**

Prenez votre petit-déjeuner avant de venir à l'hôpital. Vous pouvez être accompagnée pendant votre hospitalisation. Apportez des vêtements confortables (amples, pas de pantalon slim) pour votre séjour.

Des serviettes hygiéniques sont à votre disposition, mais vous êtes libre d'apporter vos affaires intimes personnelles. Toutefois, les tampons et la cup menstruelle sont interdits jusqu'à l'arrêt des saignements.

À votre arrivée dans le service à 9h, vous êtes accueillie par l'équipe soignante, puis installée dans une chambre (deux ou trois lits). Vous remplissez avec l'équipe la feuille de suivi du traitement en page 9.

### **Le suivi du protocole**

L'infirmière ou l'infirmier vous donne d'abord un anti-vomitif et un antidouleur avec un peu d'eau.

30 à 40 minutes après, vous devez prendre les deux premiers comprimés de Cytotec®, à laisser fondre dans votre bouche contre la joue.

La deuxième prise de Cytotec® (deux comprimés) a lieu 3 heures après la première.

### **Les douleurs**

Dès la première prise, des saignements et des douleurs peuvent apparaître. Vous les évaluez régulièrement avec l'équipe soignante, qui adapte votre traitement.

Des douleurs dans le bas-ventre sont fréquentes et normales. Dans ce cas, prenez 1 g de paracétamol (Dafalgan® ou autre) toutes les 4 à 6 heures. Au besoin, rajoutez une prise d'Irifen® 600 mg (maximum 3 par jour) entre deux comprimés de paracétamol.

N'hésitez pas à demander d'autres antidouleurs si vous en ressentez le besoin. À la maison, continuez votre traitement contre la douleur comme indiqué.

### **La quantité et la durée des saignements**

Durant votre hospitalisation, les saignements provoqués peuvent être plus importants que vos règles. Des pertes de sang moins abondantes peuvent durer pendant 10 à 15 jours.



## **CHECK-LIST**

### **Recommandations**

Jusqu'à l'arrêt complet des saignements, vous ne devez pas :

- ▶ avoir de rapports sexuels
- ▶ prendre des bains, y compris en piscine
- ▶ mettre des tampons ou une cup menstruelle.

## Votre sortie

Dès le feu vert de l'équipe médicale pour quitter l'hôpital, vous recevez les documents de sortie (certificat médical, ordonnance pour des antidouleurs). En général, un arrêt de travail de trois jours vous est prescrit.

Vous rentrez chez vous avec la personne de votre choix.

Si vous ne souhaitez pas une grossesse, un mode de contraception est nécessaire. Si vous avez choisi une contraception de courte durée (patch, pilule, anneau), vous devez la débiter le soir même ou le lendemain matin au plus tard. Un test de grossesse urinaire vous est remis (checkToP®) et son mode d'emploi vous est expliqué. Il est à réaliser dans les 3 à 4 semaines lors du contrôle téléphonique.



### CHECK-LIST

#### Les signes d'alerte à surveiller

Si vous présentez :

- ▶ des douleurs importantes (sur l'échelle de la douleur >7) persistant plus de 24h et résistant au traitement
- ▶ des pertes de sang importantes nécessitant pendant au moins 6 heures que vous changiez de serviette (de taille normale à grande) 3 fois par heure
- ▶ une sensation de malaise
- ▶ des inquiétudes
- ▶ aucun saignement et la persistance de signes de grossesse (nausées, gonflement des seins, etc.) au-delà de 3 jours après la procédure
- ▶ de la fièvre ou des frissons accompagnés de pertes malodorantes,

contactez-nous ou présentez-vous aux urgences de gynécologie et obstétrique 24h/24 :

- ▶ Consultation ambulatoire de gynécologie : du lundi au vendredi de 8h à 17h, ☎ 079 553 22 92
- ▶ Urgences : du lundi au vendredi de 17h à 8h et le week-end, ☎ 079 553 23 75.

### **Étape 3: le contrôle médical de vérification de fin de grossesse**

Entre 3 et 4 semaines au plus tard après la prise de Cytotec<sup>®</sup>, il est important de vérifier que la grossesse a bien été stoppée et expulsée, sans complications.

#### **Si vous avez choisi une contraception de courte durée (patch, pilule, anneau)**

Cette vérification a lieu au cours d'un appel téléphonique planifié auparavant avec l'équipe soignante. Avant l'heure prévue de l'appel et comme indiqué lors de votre première consultation, vous devez pratiquer le test de grossesse checkToP<sup>®</sup> lors de vos premières urines du matin. Ensuite, il vous faut transmettre une photographie de votre test par mail à l'adresse [infirmieres.orthogenie@hcuge.ch](mailto:infirmieres.orthogenie@hcuge.ch) ou par fax au ☎ 022 372 43 14.

Au cours de l'entretien téléphonique, le ou l'infirmière vous pose des questions sur les symptômes que vous avez eus avant et après la prise du traitement afin de remplir un questionnaire pour clôturer votre dossier. Elle vous demande votre choix de contraception et est disponible pour répondre à toutes vos questions. Elle s'intéresse aussi à votre vécu psychologique et émotionnel de l'IVG.





#### **Si vous avez opté pour la pose d'un stérilet ou d'un Implanon<sup>®</sup>**

Vous vous rendez en polyclinique de gynécologie 3 à 4 semaines après la procédure. Un test urinaire est pratiqué afin de vérifier l'absence de grossesse. Le stérilet ou l'Implanon<sup>®</sup> est ensuite mis en place par le ou la médecin.







Temps	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	21h	22h	23h	24h	25h	26h
Heures														
Irfen 600	--	--	--	1 cp	--	--	--	--	--	--	--	1 cp	--	--
Itinérol B6														
CoDafalgan														
Cytotec	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
<b>Douleur</b> (entourez le degré d'intensité) <i>Prise d'antalgie si douleur ≥ 4 à 5</i>	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
<b>Saignements</b>	<b>Nombre de serviettes</b> ●●●													
1 														
2 														
3 														
<b>Présence de caillots</b> 														

# Informations pratiques

## Contact

Unité de polyclinique de gynécologie

☎ 079 553 22 92

## Service de gynécologie

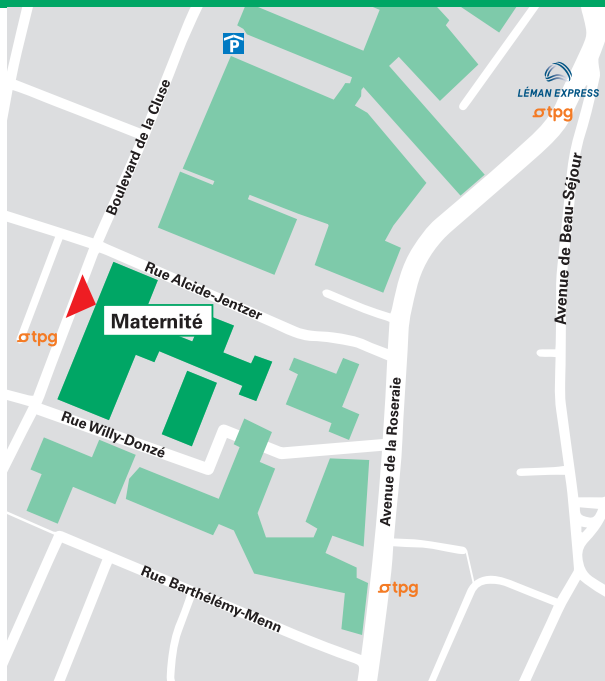
Bd de la Cluse 30  
1205 Genève

## Accès

Tram 12 et 18,  
arrêt « Augustins »  
Bus 35, arrêt  
« Maternité-Pédiatrie »  
Léman Express, arrêt  
« Genève-Champel »

## Parking

H-Cluse



*Cette brochure a été réalisée par l'Unité de polyclinique de gynécologie en collaboration avec le Groupe d'information pour patients, patientes et proches (GIPP) des HUG.*